

Manche

Éducation nationale. Dans les collèges et lycées

L'académie de Caen va perdre 87 postes

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mercredi 27 décembre 2017

570 mots



Les 3^e du collège Emile-Zola, à La Glacière, s'interrogeaient il y a peu sur leur avenir. Dans les prochaines années, de nouvelles tensions pourraient apparaître dans les collèges et les lycées.

Le ministère de l'Éducation nationale a présenté la semaine dernière la répartition des postes par académie. Et l'académie de Caen devrait perdre 87 postes en collèges et lycées.

C'est traditionnellement le premier passage d'étape d'une rentrée scolaire, neuf mois avant le retour en classe du mois de septembre. Un épisode toujours très attendu dans le monde de l'enseignement et souvent craint. L'Éducation nationale a dévoilé la semaine dernière aux syndicats la première esquisse de ce qu'on pourra appeler la carte scolaire du pays pour la rentrée prochaine, avec les créations et suppressions de postes.

Pour l'académie de Caen, les données sont sans équivoque. Non seulement aucune création nouvelle de postes dans le premier degré n'est attendue pour septembre, mais en plus, l'académie se prépare à « rendre » 87 postes pour le secondaire (collèges et lycées).

« Et en même temps »

Dans le second degré, quinze académies perdent en fait des postes de professeurs (Lille, Nancy-Metz, Amiens...), quand dix en gagnent (dont Versailles, Mayotte, Bordeaux). Les contraintes de postes aboutissent à des arbitrages douloureux, voire discutables (la moitié des postes créés en primaire concerne trois académies). Septembre 2018 marquera la première « vraie » rentrée du ministre, Jean-Michel Blanquer, qui doit par ailleurs lancer les discussions pour la réforme du bac au printemps prochain.

Le ministre a annoncé à plusieurs reprises ces derniers mois sa volonté de faire un effort pour le premier degré, au risque de placer collèges et lycées sous tension. Un effort qui doit permettre de faire rentrer les écoles en ZEP dans le dispositif des classes à douze élèves maximum (mis

en place en septembre dernier pour les ZEP +), mais qui pourrait susciter des redéploiements au sein des établissements du secondaire.

À terme, si cette politique se poursuit sur les prochaines années, il faudrait sans doute ouvrir une consultation sur une réorganisation d'ordre structurelle dans les collèges et les lycées.

Des années d'instabilité

Depuis dix ans, les chiffres témoignent de la façon très particulière dont la droite et la gauche ont mis en application leurs choix pour l'école, en même temps qu'ils marquent l'instabilité des politiques éducatives d'un gouvernement à l'autre. Jean-Michel Blanquer fut l'un des conseillers de Nicolas Sarkozy sur l'école. Pendant ce quinquennat, entre 2007 et 2012, 1 184 postes furent supprimés dans l'académie de Caen, dont 450 pour le seul premier degré.

Changement de cap pour le quinquennat de François Hollande, pendant lequel les chiffres ont été légèrement positifs (32 postes créés), même si l'académie a pu, par certains égards, faire un peu figure de parent pauvre à côté de plusieurs voisines, bien mieux dotées (seules Nancy, La Guadeloupe et la Martinique ont été moins bien loties), au-delà des difficultés démographiques.

Ju. M.